

Belval  
Le Puid  
Le Mont  
Senones  
Moussey  
Le Saulcy  
Saint Stail  
Grandrupt  
Le Vermont  
Vieux Moulin  
Moyenmoutier  
La Petite Raon  
Ménil de Senones

## Découverte en Pays de Senones

### Edito du Président

**PAYSAGE :** mot important lorsque j'analyse le nombre d'actions en cours ou à venir de ce programme fondamental.

Ce que d'ailleurs chaque lecteur pourra mesurer au fil des pages de ce deuxième numéro, consacré à la diversité des actions.

Mais aussi à la diversité de ceux qui y participent, et nous en avons la preuve par les témoignages de quelques exploitants de terrain, qui s'ajoutent au grand nombre de personnes conscientes de cet enjeu.

Alors tout va bien ?

Oui aujourd'hui, puisque nous sommes dans l'action, mais demain saurons nous rester vigilant pour éviter toute dérive ? Réinvestir massivement pour pallier à certaines insuffisances constatées actuellement ?

Restons optimistes et souhaitons longue vie à notre patrimoine et à l'ouverture de nos paysages en Pays de Senones !

Bonne lecture,

Pierre SCHOUB

## Sommaire

L'édito	p1
Bilan de la première année du contrat paysage	p2
La Communauté de Communes aux petits soins du Rabodeau	p3
Le petit patrimoine rural	p3
Tous à vos appareils photos !	p4
Un nettoyage de printemps intercommunal	p4
Des aides aux aménagements paysagers individuels	p5
L'agriculture dans la vallée du Rabodeau : chiffres et témoignages	p6-9
2007 : année faste pour les Associations Foncières Pastorales	p10
Jeux	p11-12

## Bilan de la première année du contrat paysage

Le 8 février 2007 à la mairie de La Petite Raon, en présence des partenaires financiers (le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général des Vosges, la Diren Lorraine) et les élus du territoire, la Communauté de Communes a dressé un bilan des actions réalisées ou en cours, prévues dans le contrat paysage signé en janvier 2006.

Pour rappel, un plan de paysage a été réalisé en 2002 pour identifier des actions à mener sur notre territoire. Ce contrat paysage fait suite à cette démarche : il correspond à la programmation et la mise en œuvre d'actions prioritaires.

Ainsi, des aménagements paysagers privés ont été menés ( défrichage et remise en prairie sur 3ha) ; les associations foncières pastorales englobant une surface totale de 110ha se finalisent ; les travaux sur le Rabodeau ont commencé ; la restauration du petit patrimoine rural se poursuit et pour finir, des documents d'information et de sensibilisation au paysage ont été publiés.

Les partenaires financiers ont félicité la collectivité pour le travail accompli durant l'année écoulée. De nouveaux projets sont à l'étude et un prochain contrat pourra être signé en début d'année 2008.

Pour mettre en place et suivre ces projets d'envergure, différentes commissions composées d'élus se réunissent de façon régulière :

- *Commission Paysage* : composée de Mrs BROCARD, REDLER, COLSON, MASSON, CLAUDEL G DEFRANCE, LOUVIOT, STENZEL, BAGARD GEORGES, DALANCON et Mme ETIENNE
- *Commission Communication* : Mme CHIPON, Mrs MASSON, BAGARD et DEFRANCE
- *Commission Rivière* : Mrs LOOS PRZYBYLSKI, MASSON, GANDER, CLAUDEL A, DALANCON
- *Commission Tourisme* : Mrs CLAUDEL G, LATASSE, BROGGI, PETITDIDIER, ODILLE et Mmes SAUMIER ET CHIPON.

**Directeur de la publication :**

Pierre SCHOUB

**Responsable de la rédaction :**

Claude BROCARD

**Charte graphique :**

Veranis Communication

**Dépôt légal** : mai 2007

**Numéro ISSN** : 1955-8309

## Des travaux de rajeunissement pour le Rabodeau

C'est parti ! Depuis la mi-décembre 2006, le principal cours d'eau du Pays de Senones est en cours de restauration. Des coupes sélectives de bois sur les berges, le dégagement d'embâcles, la consolidation des berges, constituent les principaux travaux effectués par une équipe d'insertion d'Etudes et Chantiers Lorraine.

Composée d'une dizaine de personnes, l'équipe effectue du bon travail, suivi de près par la Communauté de Communes, maître d'ouvrage, et Mr MORET, représentant de la Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts, maître d'œuvre.



N'hésitez pas à venir les rencontrer et à observer leur travail, ils seront ravis de vous accueillir. Pour les trouver, vous pouvez contacter Paul BAUCHE, chef de chantier, au 06 72 73 31 17.

Voici des photos d'illustrations du chantier réalisé sur le territoire de Moussey.



*Suppression d'une haie de sapin sur la berge*



*Coupes sélectives sur des taillis en pied de berges*



*Embâcle retiré sous un pont*

## Petit patrimoine rural

La 6<sup>ème</sup> tranche de travaux est en cours. Une autre équipe d'insertion d'Etudes et Chantiers Lorraine est actuellement à Le Puid pour restaurer sept fontaines. Les travaux consistent en la réfection des toitures, des enduits et des sols. Puis, une fontaine à Moussey, une fontaine à Ménil de Senones et un calvaire à Le Mont seront rénovés. Ce programme est financé par l'Union Européenne (Leader+), la

Région Lorraine, et le Département des Vosges.



Lavoir avant travaux (toiture en mauvais état, murs dégradés)



Pendant les travaux



Lavoir après l'ajout de l'enduit à la chaux sur les murs

## Tous à vos appareils photos !

La Communauté de Communes souhaite organiser une exposition itinérante (pour permettre à chacun d'y avoir accès plus facilement) sur notre paysage cet automne. Bien sûr, ce thème est très vaste mais il permet l'entière imagination du photographe amateur.

Le règlement ci-dessous est toutefois nécessaire pour une bonne organisation de l'exposition :

- *chaque participant pourra présenter 3 photos du territoire dont il aura lui-même fait le tirage.*
- *Il devra indiquer au dos son nom et le lieu où a été pris le cliché.*
- *Le format ne sera pas un critère de sélection.*

Les personnes intéressées par cette initiative ou souhaitant obtenir de plus amples informations peuvent contacter le chargé de mission paysage de la Communauté de Communes, Mathieu DEMANGE au 03 29 57 92 29.

Cette action permettra de valoriser notre territoire, de le faire découvrir à ceux qui le connaissent peu et d'obtenir un « vivier » de photos. Ainsi, il sera possible d'étudier l'évolution du paysage dans le temps, de montrer sa richesse et sa diversité et d'utiliser cette phototèque pour des études ou comme support de communication.

## Un nettoyage de printemps intercommunal

Quatre communes ont participé à la Semaine du Développement Durable 2007 en organisant un nettoyage de printemps les samedi 14 avril et dimanche 15 avril 2007. La thématique de cette année était « Réduisons nos déchets »

- *Senones* : nettoyage de l'entrée du parc de la Princesse Charlotte




- *Grandrupt* : enlèvement d'ordures sur une parcelle comprise dans le périmètre de l'AFP




- *Belval* : ramassage des déchets dans le village par les enfants.



- *Moyenmoutier* :  
 Le conseil municipal des jeunes a visité la déchetterie et retiré des déchets sur le terrain de cyclo-cross.



-  Saint Prayel Animation a nettoyé les fontaines et les rues de Saint Prayel.



## Des aménagements paysagers individuels en progression

Les propriétaires privés peuvent bénéficier d'une aide financière pour la remise en état agricole de parcelles en friche ou récemment exploitées pour leurs bois.

Ce mode d'action permet d'agir de manière ponctuelle en redonnant vie à des endroits délaissés tout en valorisant ainsi notre cadre de vie.

A la sortie de cet hiver, on peut observer que de nombreuses parcelles forestières ont été exploitées. Nous entrons dans la période de récolte des épicéas plantés dans les années 60 et certains héritiers ne souhaitant plus reboiser, vendent leur terrain.

Des particuliers peuvent alors acquérir ces parcelles (souvent à proximité de chez eux) et en profiter pour les maintenir ouvertes après leur exploitation forestière.

L'aide du Conseil Général des Vosges, à hauteur de 50% pour la remise en état agricole de parcelle, est toujours valable. Elle concerne le broyage de la friche (broussailles, épines noires, rejets naturels) ou des troncs, la préparation du sol, l'ensemencement, la pose de clôtures, les frais de notaire en cas d'acquisition de terrain depuis moins d'un an, etc...

Vous pouvez prendre contact avec le chargé de mission paysage de la Communauté, qui vous aidera à monter le dossier de demande de subvention et s'assurera que les conditions suivantes sont bien remplies :

- *La parcelle doit présenter un intérêt paysager et doit correspondre aux zones à rouvrir identifiées dans le plan de paysage (consultable dans votre mairie ou à la Communauté de Communes).*
- *La parcelle doit être située en zone non constructible (NC) dans le document d'urbanisme de la commune où se trouve la parcelle.*
- *Les bénéficiaires doivent s'engager à entretenir pendant au moins cinq ans les terrains rénovés.*

Suite à la parution de la première Lettre du Paysage, sept propriétaires fonciers sont venus présenter leur projet. Cet engouement nous incite à communiquer ce type d'action spécifique.

Les collectivités sont aussi concernées par ces opérations et reçoivent un soutien financier supplémentaire de la Région Lorraine (20%).

Voici un exemple de projet en cours de réalisation valorisant l'entrée de Moyenmoutier. Vous avez certainement remarqué ce changement !



Vue sur la vallée du Rabodeau avant travaux



Vue sur la vallée après l'exploitation du bois



Vue de près avant broyage des souches

## L'agriculture dans la vallée du Rabodeau

### Quelques chiffres

L'agriculture sur notre territoire est typique de la moyenne montagne vosgienne où il existe très peu de « grosses exploitations », c'est-à-dire avec une surface agricole de plus de 80-90 ha. A titre de comparaison, on commence à parler de grosse exploitation dans la plaine au-dessus de 150-200 ha.

On dénombre aujourd'hui près de 52 agriculteurs contre près de 65 il y a dix ans. Ce statut d'agriculteur est délivré également pour certaines exploitations de productions ou d'élevages spécifiques.

Voici les quatre types d'exploitation qui se dégagent de notre territoire :

- 9 spécialisées dans la production laitière destinée à l'industrie laitière.
- 14 dans la production de viande.
- 19 dans d'autres productions spécifiques ( ovine, caprine, porcine, équine, canine, apicole, pépinière, fruitière...).
- 10 doubles actifs.

Il faut préciser que ces chiffres n'intègrent pas les propriétaires possédant quelques animaux.

Il est important de souligner que huit agriculteurs sont certifiés « bio », soit 15% de nos exploitations. Deux raisons

expliquent cet engouement : un meilleur prix de vente pour la production bio et le souhait de produire en respectant l'environnement (pas d'apport d'engrais chimiques par exemple)

### L'agriculteur : premier acteur de nos paysages

Ce sous-titre paraît évident mais il est nécessaire de rappeler l'importance du rôle des agriculteurs.

La tempête de 1999 a donné l'occasion à de nombreux agriculteurs d'agrandir leur surface agricole utile pour pouvoir se développer. Par ailleurs, on peut se rendre compte qu'autour de nos habitations et des axes routiers, la tendance est orientée vers la remise en état agricole des parcelles plutôt qu'en reboisement d'épicéas par exemple.

Dans les petits villages n'ayant plus d'exploitation agricole, la déprise se fait sentir. Ce sont les doubles actifs et certains particuliers qui entretiennent le cadre de vie en faisant pâturer des animaux ici et là souvent par accord verbal avec le propriétaire.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Paysage, les agriculteurs du territoire avaient été conviés à une réunion pour connaître leur projet et pour les intégrer dans cette politique paysagère dont ils sont les premiers acteurs.

### La race vosgienne

Même si la race laitière la plus courante dans nos exploitations est la Prim Holstein (image 1), suivie par la Montbéliarde (image 2), nous avons la particularité de trouver quelques producteurs attachés à notre race locale : la Vosgienne (image 3). L'avez-vous au moins déjà aperçue dans nos paysages ? Savez-vous la reconnaître ?



La race vosgienne est une race bovine d'une robustesse remarquable, parfaitement adaptée à l'élevage en montagne, qui se reconnaît à la bande blanche couvrant son dos, son ventre, et son aspect tacheté noir et blanc sur les autres parties de son corps.

Elle est réputée pour la production d'un lait équilibré, riche, adapté à la production du


munster. La Vosgienne produit par ailleurs une viande d'excellente qualité.

Cette Lettre du Paysage présente, à travers trois questions-réponses, quatre agriculteurs du territoire représentant un type d'exploitation différent. Leurs réponses démontrent leur participation dans l'entretien de nos paysages :

1) Présentez aux lecteurs votre exploitation en quelques lignes.

2) Quelles actions avez-vous menées en termes de reconquête paysagère ?

3) Quelles sont, selon vous, les atouts et contraintes pour développer l'agriculture dans notre vallée ?

 **Fernand PIERRON, 55 ans, exploitant agricole spécialisé dans la production laitière à MOYENMOUTIER.**

1) *J'ai repris la petite exploitation familiale en étant double actif au départ. Je me suis installé à temps plein en 1978. Durant cinq années, je vendais le lait en direct et j'ai livré pour la première fois en coopérative en 1983. J'ai démarré avec 35 000L de quota.*

*J'ai ensuite réalisé un Plan d'Amélioration Matériel qui m'a permis de rallonger le bâtiment initial, de faire une fosse à lisier et d'acheter une presse pour balle ronde. Aujourd'hui, j'exploite 50ha en propriété et*

*location et produit 135 000L de lait par an. J'ai en moyenne 27 vaches laitières pour autant de génisses (femelle n'ayant pas encore mis bas). Je n'éleve pas de broutard (jeune né dans l'année) ou de bœuf (mâle castré), les veaux mâles sont vendus au marchand de bestiaux à huit jours. Mes 50 bovins sont de races différentes (Holstein, Montbéliardes et Vosgiennes). Toutes mes bêtes sont attachées dans le bâtiment et je fais la traite en pipline (je me déplace avec le matériel entre les vaches) 2 fois par jour.*




2) *En terme de reconquête paysagère, j'ai beaucoup investi dans le rachat de parcelles à proximité de l'exploitation suite à la tempête de 1999. Ainsi, j'ai remis en herbe près de 20ha de terres boisées. Sur ces 20ha, 16ha ont été remis en état agricole par la même entreprise spécialisée, avec le soutien financier du Conseil Général et du Conseil Régional. C'est parce que la Communauté*

*de Communes du Pays de Senones a un Plan de Paysage que j'ai obtenu ces aides très importantes pour un tel projet. Cette superficie gagnée m'a permis d'avoir le fourrage nécessaire pour l'exploitation et de rendre plus crédible une reprise de l'exploitation par l'un de mes deux fils.*



3) *Comme atouts sur le territoire, je dirai qu'il est important que la commune où se trouve l'exploitation soit munie d'un document d'urbanisme (POS, PLU) qui permet de protéger nos terres agricoles des constructions abusives. La tempête de 1999 a joué un rôle important pour moi et dans notre vallée car les propriétaires sont plus décidés à vendre leurs sols.*

*Comme contraintes, je dirai que le foncier est un problème majeur tant dans les acquisitions que dans les morcellements de parcelles. J'ai également des problèmes de gibier sur des prairies. Pour ceux qui ont des parcelles en coteau exposées plein sud, la sécheresse se fait plus ressentir que dans les fonds de vallée.*

 **Pierre ROPP, 33 ans, exploitant spécialisé dans la production de viande à Le Saulcy (Quieux).**

1) Je me suis installé seul le 1<sup>er</sup> avril 1997 en reprenant l'exploitation familiale qui comprenait une dizaine de vaches laitières. Au départ, j'étais double actif et envisageais d'élever des vaches allaitantes et des oies à gaver.

Depuis 2003, j'ai construit un laboratoire de découpe pour transformer la viande de bœuf, de volailles festives et un peu de porc. Aujourd'hui, j'exploite près de 60ha dont les 2/3 sont dans le Bas-Rhin et élève en permanence 30 vaches à viande de race limousine qui me permettent de vendre en moyenne près de 20 bœufs ou broutards (mâles de moins d'un an), 700 oies et autres pintades, poulets... Nous vendons tout sur commande par le bouche à oreille.

2) Je maintiens dans un premier temps nos parcelles dans un état propre (entretien des rigoles, fauche de joncs).

J'ai participé dans le Bas-Rhin à un programme de gestion des espaces ouverts en montagne vosgienne bas-rhinoise pendant 5 ans (broyage, entretien des fossés et des haies) sur 10ha.

J'ai également participé à l'opération Paysage Vosges Vivantes à Le Vermont pour maintenir sur 3ha un pâturage en zone humide.


Je participe aujourd'hui à la mise en place d'une Association Foncière Pastorale (AFP) sur les communes de Le Mont, Belval et Le Saulcy, à l'initiative de la Communauté de Communes du Pays de Senones.



3) Je vois trois atouts que je peux citer pour mon exploitation : la présence d'eau toute l'année sur mes parcelles à proximité de l'exploitation, un prix de fermage raisonnable et surtout des habitants à proximité de mes pâturages qui aident fortement à la surveillance du cheptel.

Comme contraintes, je dirai d'une part que la seule possibilité aujourd'hui d'agrandir ma surface agricole est l'achat de parcelles boisées et d'autre part je regrette qu'il soit nécessaire de réaliser autant de gros œuvre de terrassement pour développer des bâtiments. Enfin, l'élevage des oies sur mes parcelles en pente me

pénalise car elles deviennent moins grosses que dans les élevages en terrain plat.

 **Claude FADE, 42 ans, double actif exploitant agricole et agent communal.**

1) Je suis double actif depuis 1991. Possédant déjà quelques terres agricoles, j'ai décidé d'élever des vaches allaitantes pour entretenir ces parcelles.

J'ai construit un nouveau bâtiment en 1995 qui me permet aujourd'hui d'élever 10 vaches allaitantes. Je vends mes broutards et mes bœufs au marchand de bestiaux. J'exploite 25ha de prairies (suffisant pour le nombre d'animaux) et mon exploitation est agréée biologique. J'avais un temps essayé de me diversifier en élevant des lapins Angora blancs pour leur laine mais la chute des prix m'a contraint à arrêter.

J'effectue de temps à autre de petits travaux publics pour la commune de Vieux-Moulin et la fauche des bas-côtés pour la commune de Ménil de Senones car je possède le matériel requis.

2) J'ai racheté des parcelles délaissées dans les années 90. Je maintiens en état toutes mes parcelles en débroussaillant même les joncs. J'ai également constitué un dossier l'année dernière, avec l'aide de la Communauté de Communes, pour bénéficier d'une aide à la

remise en état agricole de parcelles qui ont été dévastées par la tempête pour une superficie de 1ha 30a.



3) Je vois deux contraintes à vous citer : d'une part, il m'est impossible aujourd'hui de cultiver des céréales à cause du gibier qui détruit les cultures. D'autre part, bien que je ne sois pas trop demandeur, il est difficile de trouver de nouvelles terres agricoles puisque de grosses exploitations sont à proximité de la mienne.



**Jean Marc COCHE, 49 ans,**  
**apiculteur à SENONES**

1) Exploitant apicole depuis 1981, j'ai démarré l'exploitation au Ban de Sapt avant de venir sur Senones en 1992. Je travaille avec ma femme sur l'exploitation qui se nomme « Les ruchers de la

principauté de Salm ». Les ruchers sont répartis sur deux départements (Vosges et Meurthe et Moselle).

Je produis plusieurs miels : fleur, tilleul, acacia, forêt et sapin et j'ai une petite production de pain d'épice. Je vends 60% de la production au détail et le reste en gros sur un rayon de 80km autour de Senones. Mais l'objectif est aujourd'hui de réduire le détail et de faire 80% en gros. Je récolte le miel sur plusieurs centaines de ruches de la fin mai à début septembre. Je fais un marché hebdomadaire à Strasbourg et le marché de Sâales 1 fois par mois. Au mois de décembre, je dispose d'un chalet au marché de Noël à Strasbourg.



2) La totalité de mes parcelles ont été achetées en friche ou boisées. Je les ai remises en état et replantées d'arbres fruitiers ou d'essences mellifères (acacia, tilleul, chataîgner, aubépine).

A Senones, j'ai acheté plusieurs parcelles formant un îlot agricole de 3ha sur lequel je construis aujourd'hui un bâtiment en bois pour du stockage. J'ai préservé les haies pour maintenir un biotope agréable pour les abeilles et pour nous. Je viens également de réhabiliter une parcelle délaissée très pentue sur laquelle je vais planter des coings pour produire à l'avenir des pâtes de fruits.

3) Le principal atout pour développer notre agriculture sur notre territoire est avant tout la proximité de grandes villes comme Strasbourg, Colmar et Nancy qui représentent un pouvoir d'achat très important. Celui qui fait de la vente directe (le client vient chez l'éleveur) ne peut pas faire abstraction de cet atout. Le deuxième point fort est l'aspect touristique de notre vallée : de nombreuses personnes viennent en week-end en maison secondaire et d'autres dans les gîtes : ce sont des acheteurs potentiels. Les produits des agriculteurs de notre vallée ont une bonne image car on est dans un environnement relativement protégé avec peu d'engrais, les produits sont de montagne et viennent des Vosges : c'est très attractif !

La principale contrainte, et je pense qu'il en est de même pour tous, c'est le foncier, surtout quand on vient de démarrer une exploitation. Pour acquérir une parcelle, il faut mettre le prix fort...

## 2007 : année faste pour les Associations Foncières Pastorales

### L'enquête publique pour l'AFP de Grandrupt a eu lieu !

**Rappel :** une AFP est une association regroupant des propriétaires d'un périmètre qui restent propriétaires de leurs biens et s'unissent pour le maintien d'une agriculture pérenne par la remise en état agricole de nouvelles parcelles et la réouverture du paysage local.

Un arrêté préfectoral a programmé une enquête publique qui s'est déroulée du jeudi 1<sup>er</sup> mars jusqu'au samedi 24 mars 2007 inclus sur la commune de Grandrupt. Cette enquête publique est la procédure préalable à des décisions ou des réalisations d'opérations.

Ses objectifs sont :

- *informer le public*
- *recueillir des appréciations, des suggestions et des contre-propositions*
- *permettre à l'autorité compétente de disposer de tous les éléments nécessaires avant la prise de décision.*

Cette enquête publique se justifie car le projet d'AFP aura des répercussions sur le cadre de vie local durant les 15 prochaines années (au minimum). Chaque citoyen a donc eu l'occasion de donner son avis :

- oralement, au cours de rencontres avec le commissaire enquêteur.
- par écrit, sur le registre de l'enquête présent en mairie pendant la durée de l'enquête.



*Unissons-nous pour améliorer notre cadre de vie !*

Le commissaire enquêteur était présent en mairie du jeudi 22 mars au samedi 24 mars 2007 inclus (permettant ainsi aux résidents secondaires d'y participer) pour recueillir les remarques.

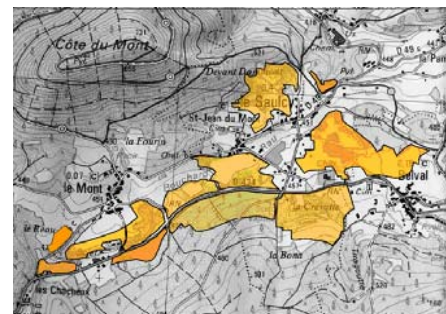
Il a ensuite rédigé son rapport d'enquête qu'il a transmis au préfet. Compte tenu de l'avis favorable émis par le commissaire enquêteur, Monsieur le Préfet a autorisé l'organisation de l'Assemblée Générale Constitutive le samedi 12 mai 2007 à 14H à la mairie de Grandrupt. Cette assemblée, constituée des propriétaires concernés par le projet, officialisera la création de l'Association Foncière Pastorale du « Grandrupt » : une grande première pour notre territoire !

### Le dossier d'autorisation de l'AFP de Belval - Le Saulcy - Le Mont bientôt finalisé

Après avoir obtenu les délibérations des conseils municipaux pour l'approbation du projet AFP, des devis pour la remise en état agricole des parcelles du périmètre de l'AFP (broyage, ensemencement, drainage, etc...) vont permettre d'établir un budget prévisionnel.

Les propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre qui sont intéressés par le déroulement de ces travaux conséquents pourront, s'ils le souhaitent, intégrer le bureau de l'association lors de l'assemblée générale constitutive qui devrait avoir lieu en toute fin d'année.

Voici pour mémoire ce projet à vocation agricole de 70ha à proximité de la RD 424 dont on peut deviner les futures conséquences sur le cadre de vie dans cette vallée.

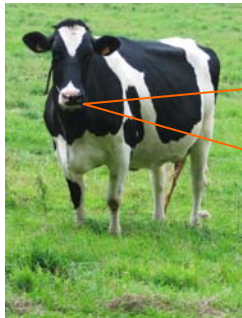


## Les p'tits jeux

### Jeu n°1 : ENTOURE TOUS LES NOMS DES ANIMAUX QUI VIVENT DANS LA BASSE COUR

Le lapin                      L'éléphant  
 Le cochon  
 Le mouton  
 La chouette                      Le dindon                      Le canard  
 L'oie                      La poule  
 Le chevreuil  
 Le cerf                      Le tigre

### Jeu n°2 : REMPLIS LA BULLE



Je m'appelle la V \_\_\_ E.  
 Je suis un M \_\_\_\_\_ E.  
 Je me nourris principalement d'H \_\_\_ E.  
 On m'élève pour mon L \_\_\_ T et ma  
 V \_\_\_\_\_ E  
 Mon corps est recouvert de P \_\_\_ S  
 Mon petit s'appelle le V \_\_\_ U.



### Jeu n°3 : COMMENT S'APPELLE...

- 1) La femelle du coq : la P \_\_\_ E  
 La femelle du cochon : la T \_\_\_ E
- 2) Le mâle de l'oie : le J \_\_\_ S  
 Le mâle de la jument : l' E \_\_\_ N
- 3) Les petits du canard : les C \_\_\_\_\_ S  
 Les petits du lapin : les L \_\_\_\_\_ X

### Jeu n°4 : RELIE LES PATTES AVEC LE RESTE DU CORPS DE L'ANIMAL



1.



a



2.



b



3.



c



4.



d

#### Réponses :

Jeu n°1 : le lapin, le cochon, le mouton, le canard, le dindon, la poule, l'oie  
 Jeu n°2 : vache, mammifère, herbe, poils, veau  
 Jeu n°3 : 1) poule, truie 2) jars, étalon 3) canetons, lapereaux  
 Jeu n°4 : 1 - d ; 2 - c ; 3 - b ; 4 - a

**REGARDEZ CES PHOTOS D'EXPLOITATION AGRICOLE, PARVENEZ-VOUS A LES SITUER SUR NOTRE TERRITOIRE ?**



Éditée avec le soutien financier du Conseil Général des Vosges, du Conseil Régional de Lorraine et de la Direction Régionale de l'Environnement de Lorraine et l'Union Européenne au titre de « Leader + »



*Indices : exploitation ovine à Le Puid / exploitation laitière à Vieux-Moulin  
exploitation laitière à Moyenmoutier / ferme traditionnelle à Grandrupt*

Remerciements aux agriculteurs et à la Chambre d'Agriculture des Vosges pour leur participation à cette édition.